

**Conseil consultatif de quartier  
LE BOIS CHARLET**

Compte-rendu du lundi 9 juin à 20h30.

26 personnes étaient présentes et selon un participant 220 habitants au quartier « le Bois Charlet »

**Présentation :**

**Madame Sylvia GRECO - Maire-adjoint chargée de la Démocratie Locale.**

**Madame Danièle BORDESSOULE – Elue référente du quartier.**

**Madame Isabel RIBEIRO – Secrétaire.**

**Madame Agnès LEBON – Secrétaire.**

**1<sup>ère</sup> séance.**

**Fonctionnement en deux parties :**

**1<sup>ère</sup> partie : Mode de fonctionnement.**

**2<sup>ème</sup> partie : Echanges sur question d'intérêt du quartier, avenir etc....**

**Lecture de la charte par Me BORDESSOULE**

- **Fonctionnement du Comité de quartier.**

**Question de la salle :**

**Pourquoi une élection sur 2 ans ?**

**Un bon compromis d'après Me GRECO.**

**La charte peut être modifiée ultérieurement une fois que les conseils auront fonctionné et qu'un bilan en sera fait.**

**Précisions de Me BORDESSOULE :**

**L'objectif est que les habitants du quartier deviennent des citoyens actifs et que la municipalité ait un contact avec les administrés.**

**Question de Monsieur Gilles SCHNEIDER :**

**Si certaines interrogations concernent toute la ville, peuvent elles être soumises par l'intermédiaire du conseil de quartier ?**

**Certains sujets sont forcements communs à tous les conseils de quartier et il peut y avoir des contacts entre eux.**

**Mais comment aura-t-on connaissance de ce qui est dit dans les autres conseils de quartier ?**

**Les comptes rendus du conseil → Sur le site internet ainsi que la charte qui est consultable.**

**→ Consultable à l'accueil en mairie.**

**Question de la salle :**

Comment se passe la communication des deux collègues ?  
Les deux collègues sont réunis au sein du conseil et travaillent ensemble pour valoriser le quartier.  
Me BODESSOULE rappelle que s'il y a des imperfections et des dysfonctionnements, la charte pourra être modifiée et enrichie.

**Question de la salle :**

Quels moyens financiers seront mis en place pour communiquer ?

- Le journal de la commune → Wissous mag.
- Boîtes aux lettres etc...
- Disposition d'une salle.
- Donner le moyen de pouvoir se réunir pour travailler.
- Matériel pour préparer le conseil.

**Questions de Monsieur PICHON :**

Y a-t-il un règlement intérieur ?  
Quels seront les moyens financiers ?

**Réponses de Madame Sylvia GRECO :**

Pour l'instant, les moyens de fonctionnement sont mis en place.  
Les informations seront diffusés par l'intermédiaire du site internet, de Wissous mag et des panneaux lumineux pour ce qui concerne notamment les dates et lieux de réunions des conseils de quartier.  
Un boîtage pourra également être mis en place par la mairie.  
Photocopies en mairie → Budget à voir car il faut prévenir les abus.

**Sur l'intervention du Président du Conseil de quartier dans la Commission cadre de vie :**

Monsieur Jean-Luc TOULY – Maire-adjoint.

**Me Sylvia GRECO explique :**

Tenue au sein du conseil municipal une fois par mois pour préparer les délibérations, les Présidents des conseils consultatifs de quartier seront invités pour discuter des questions intéressant leur quartier.

Intervention de Monsieur Jean-Luc TOULY → explications sur la commission cadre de vie → Assainissement, patrimoine → Rénovation de l'église a été approuvée.

**Question de la salle :**

**Le centre Auto Leclerc :**

Permis de démolir – valable 5 ans.

2 incendies.

Squatteurs.

Les administrés sont inquiets.

Police municipale → plus de surveillance.

Quand la démolition de ces bâtiments va-t-elle commencer ?

**Réponse de Me BORDESSOULLE :**

Un vrai problème.

Manufacture est en cours de réalisation → Cabinet d'architecte doit revoir le projet, plus d'espaces verts, agréable à vivre, respect de l'environnement.

Proposition de gardiennage.

Proposition de passages plus fréquents de la Police municipale.

**Question de la salle:**

A qui appartient ce terrain ? Est-il préempté ?

Me DESIREE :

Habite à côté → très insalubre → des rats dans son jardin.

**Réponse de Monsieur BERNIERE :**

Permission de démolir. Apparemment c'est la société Marignan qui s'est porté acquéreur mais le coût de la démolition s'élève à 80 000 € et il y a un désaccord sur la prise en charge de ces frais.

**Mr Jean-Luc TOULY :**

Problème car cela appartient au domaine privé.

La décision n'appartient pas à la municipalité.

Pour plus de sécurité, un administré demande que le maire ayant les pouvoirs de police s'adresse à la Sté MARIIGNAN afin de clôturer toutes les ouvertures.

**Réponse :**

Cette demande sera transmise.

**Autre sujet :**

Terrain de Monsieur CAILLEAU ? Que va-t-il se passer ?

Plus de gardien.

Squat.

Des camions viennent décharger sur le terrain → déchetterie sauvage.

Madame Sylvia GRECO n'est pas au courant → cette question sera posée.

Madame Danièle BORDESSOULE → va prendre en compte et proposer des solutions.

#### Intervention de la salle :

Le quartier est devenu « la Zone ».

La police de Massy a du mal à intervenir.

La police municipale reste inabordable.

Pas de sécurité.

Doit passer à des heures irrégulières.

La ronde ne doit pas seulement être symbolique.

#### Madame Danièle BORDESSOULE :

Propose de faire rapporter les informations au Maire quant aux RDV et l'insécurité du quartier.

Sécuriser le Centre Auto Leclerc.

Finalement après discussion insiste sur l'importance d'avoir un conseil consultatif de quartier.

#### Elections :

4 personnes se proposent.

Elles sont élus à l'unanimité suite à un vote à main levée.

Monsieur Thierry TURELLO – Membre syndical du Bois Charlet

Monsieur Jean-Pierre BUIS – Membre syndical de la Cerisaie

Monsieur Kylian DERUETTE – Bois Charlet

Madame Catherine ROGER – 8 rue du Bois Charlet

#### Elles se sont répartis les postes entre elles :

Monsieur Jean-Pierre BUIS – Président.

Madame Catherine ROGER – Vice-président.

Monsieur Kylian DERUETTE – Secrétaire.

Monsieur Thierry TURELLO – Secrétaire adjoint.

De nouveaux échanges ont eu lieu après l'élection du bureau portant notamment sur :

- Photocopieuse → demande pour faire des photocopies en mairie.

- Circulation rue Pascal :

→ Sortir sans danger.

→ Circulation intense.

- Mise en sens unique de la rue.
- Rebouchage des trous à prévoir en bas rue Pascal au feu rouge.
- Passage semi-remorques → Dangereux.
- Vitesse dans le Bois Charlet → Pas de respect au niveau des feux.
- L'année dernière, au Bois Charlet → Rétrocession des voiries.
- ADSL → Monsieur Marc GRANIOU → RDV avec France-télécom/Bouygues pour septembre.
- Les usagers peuvent-ils intervenir sur l'immobilier ?
- Position de la mairie concernant la ligne RER/ Massy-Valenton → Augmentation TGV.
- Mur antibruit sur l'A6 ?
- Circulation ZI Villemilan → interdire la circulation.

Séance terminée à 22h45.